

*Questions orales*

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, à ma connaissance pratiquement toutes les provinces, dont celle du député publient aux frais des contribuables des documents vantant la politique provinciale et les avantages qu'en retirent les citoyens qui ont le privilège d'y vivre. J'ai vu à la télévision des messages qui exaltent les vertus de l'Ontario et ainsi de suite. Je ne vois pas ce qu'il y a de mal à dire aux Canadiens qu'ils ont de quoi être fiers de leur pays.

\* \* \*

**L'ACCÈS À L'INFORMATION**

## LA PUBLICATION DES SONDAGES D'OPINION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE CONSTITUTION

**L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe):** Madame le Président, ma question s'adresse également au premier ministre, qui a dit que son gouvernement reconnaissait le principe de la liberté d'information. Compte tenu du fait que le document mentionné aujourd'hui par le député de Halton fait état d'une allocation de 1.4 million de dollars pour des travaux de recherche sur la constitution, dont \$900,000 pour des sondages d'opinion, le premier ministre dira-t-il à la Chambre s'il est disposé à enjoindre au ministre de la Justice, pour qui ces sondages ont été préparés aux frais des contribuables, de cesser d'en taire les résultats et de les divulguer au Parlement et aux Canadiens de sorte que, lorsque le Parlement aura à se prononcer sur l'orientation constitutionnelle que le pays devrait adopter, il ait accès aux résultats de ces sondages d'opinion qui ont coûté \$900,000 aux contribuables canadiens?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je m'excuse, mais je n'ai pas saisi la question du député. Je ne vois pas très bien à quel document il fait allusion, mais il a dit, je crois, qu'un montant approximatif de 1.4 million de dollars aurait été alloué à des travaux de recherche sur la constitution. Je crois que c'est là le montant que le gouvernement a accordé à divers groupes d'Indiens du Canada pour faire des recherches sur la constitution. Je ne vois rien de mal à ce que le gouvernement dépense un montant équivalent à cet égard.

**M. Beatty:** Madame le Président, la Chambre reconnaîtra que le premier ministre n'a pas répondu à ma question, pourtant fort simple: en accord avec le principe de la liberté d'information, le premier ministre ordonnera-t-il la publication des résultats de trois sondages d'opinion et autres études sur la constitution qui ont été menés au coût de \$900,000 pour les contribuables canadiens? Le gouvernement dissimule à l'heure actuelle ces documents. Comment peut-on concevoir que le premier ministre puisse justifier aux yeux des contribuables canadiens la dépense de millions de dollars puisés dans les coffres de l'État pour manipuler l'opinion publique et obtenir par sa propagande des appuis en faveur de ses initiatives constitutionnelles quand il refuse en même temps de publier les

renseignements provenant de ces sondages d'opinion publique payés à même les deniers publics?

● (1140)

**M. Trudeau:** Madame le Président, je me souviens avoir entendu le ministre de la Justice dire à la Chambre qu'il avait rendu publics ce jour-là les résultats de 120 ou 130 sondages. Il avait ajouté que les résultats d'un nombre infime de sondages, peut-être trois, n'avaient pas été rendus publics, mais je vérifierai si les résultats de ces trois sondages ne pourraient pas l'être sous peu.

**M. Hees:** Trois qui sont importants.

**M. Trudeau:** Trois qui sont importants? Je présume qu'ils le sont tous, madame le Président. J'aimerais que le député de Northumberland consacre un peu plus de temps à lire ceux qui ont déjà été divulgués et il obtiendra une foule de renseignements valables dont il pourra s'inspirer pour poser ses questions.

**Des voix:** Bravo!

**M. Hees:** Nous voulons les trois qui renferment des renseignements vraiment importants.

\* \* \*

**L'ÉCONOMIE**

## LA BAISSÉ DU POUVOIR D'ACHAT DES CANADIENS

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Madame le Président, je voudrais aussi poser une question au premier ministre. Sait-il que les Canadiens ont subi une baisse marquée de leur pouvoir d'achat au cours de l'année écoulée et qu'en fait ils ont en moyenne \$244 de moins à dépenser cette année que l'an dernier? Il en résulte que la production industrielle vient d'atteindre son plus bas niveau en 18 ans. Le taux de faillites est en hausse de 20 p. 100. Les propriétaires ne peuvent trouver moyen de rembourser leurs hypothèques ni de les renégocier. La Chambre sera-t-elle un jour en mesure de s'attaquer aux problèmes qu'éprouvent des dizaines de milliers de Canadiens de toutes les provinces?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je crois avoir dit à la Chambre, il y a quelques jours, qu'étant donné que les Canadiens doivent affecter une très grande partie des revenus qu'ils tirent de leurs ressources à l'achat de pétrole aux prix de l'OPEP, il est évident que le taux de croissance de l'économie canadienne et, partant, du pouvoir d'achat des consommateurs, n'est plus ce qu'il était. La Chambre sait que notre programme budgétaire et notre programme énergétique actuels prévoient une augmentation du prix du pétrole mais elle sait aussi que cette hausse est bien inférieure à celle que réclament les provinces productrices.

**M. Crosbie:** Ce n'est pas vrai. C'est complètement faux. C'est absolument sans fondement. C'est totalement inexact. Je pourrais même aller plus loin mais on m'accuserait d'être anti-parlementaire.